

## Communiqué

# Un conseil d'administration de dupes !

Le conseil d'administration de La Poste, convoqué ce jeudi 10 juillet était très attendu. Après la tempête déclanchée par l'annonce du projet de changement de statut de l'entreprise publique, nous étions en droit d'attendre des précisions sur les contours de ce projet. Le Président de la Poste s'est contenté de réaffirmer ce qu'il avait déjà dit. Schématiquement, son discours est succinct : « Face à la concurrence, il faut des moyens pour se développer, il faut donc ouvrir le capital. D'ailleurs, la plupart des postes européennes ont été transformées en SA, pourquoi pas nous ? ».

Il nous semble qu'un débat en conseil d'administration devrait être tout de même plus relevé. Par exemple, s'il y a des études et des hypothèses d'évolutions, ces documents devraient être présentés aux administrateurs pour être discutés. Mais il est fort probable que les arguments favorables à la privatisation, totale ou partielle, de La Poste ne convaincront pas grand monde. C'est plus simple d'asséner des vérités toutes faites !

Le débat est donc renvoyé à début septembre lors d'un nouveau conseil d'administration. Sud-PTT ne restera toutefois pas l'arme aux pieds et profitera de la période pour informer et préparer la mobilisation inévitable contre tout changement de statut.

Le deuxième point à l'ordre du jour concernait le partenariat bancaire. Pas de surprise puisque plusieurs journaux avaient déjà vendu la mèche. Le partenaire choisi pour distribuer du crédit à la consommation est Franfinance, filiale de la Société Générale. Une nouvelle filiale, spécifiquement dédiée au crédit à la consommation verra le jour. La Banque postale y sera majoritaire mais la Société générale y détiendra une minorité de blocage. Ce dispositif amène deux réflexions. D'une part, il s'agit d'une de l'ouverture du capital de La Banque Postale, de manière indirecte puisqu'il s'agit d'une filiale mais d'une ouverture du capital bien réelle. D'autre part, que la société générale prenne une part aussi importante dans un établissement positionné sur une activité présentée comme l'activité permettant le développement de La Banque Postale. Un tel dispositif met en péril l'autonomie même de La Banque Postale.

**Décidément, les raisons de se mobiliser ne manquent pas !**